

POSITIONNEMENT

Votre parcours de formation est différent selon que vous êtes ou pas titulaire du Brevet Fédéral et si vous justifiez ou pas de 3 ANS d'expérience

Dans tous les cas, vous devez participer impérativement à un positionnement pour identifier des allègements possibles de formation.

Inscription avant le 18 Novembre 2011 auprès de la FFAB (lieux ci-dessous).

Date du positionnement :

Les 14 et 15 Janvier 2012 à Toulouse, Paris, Nancy, Aix en Provence, Lyon ou Le Mans

Inscription à la formation :

Suite au positionnement, vous devez vous inscrire à la formation par Unités Capitalisables, ou à la VAE.

Statut	Document de références	Formation
Vous êtes titulaire du BF UFA et justifiez de 3 ans d'enseignement	Fiches d'inscription « positionnement » + livret de formation CQP + livret de formation BF	<u>Vous êtes allégé de la TOTALITE</u> de la formation (UC1 – UC2 – UC3 et stage pédagogique)
Vous êtes titulaire du BF UFA mais vous ne justifiez pas de 3 ans d'enseignement	Fiches d'inscription « positionnement » + livret de formation CQP + livret de formation BF	Vous devez vous inscrire à la formation Avant le 10 Février 2012 (vous bénéficiez de l'allègement de l'UC2 et du stage pédagogique)
Vous ne justifiez pas de 3 ans d'enseignement et vous n'êtes pas titulaire du BF UFA	Fiche Inscription « positionnement » + livret de formation CQP	<u>Vous devez vous inscrire à la TOTALITE</u> de la formation (UC1 - UC2 - UC3 et stage pédagogique) avant le 10 Février 2012

Rappel : la formation par UC comprend les épreuves de certifications

Rappel des pré-requis à la formation du CQP APAM Mention AIKIDO :

- CN 2ème Dan UFA minimum délivré par la CSDGE
- 18 ans le jour de l'entrée en formation
- PSC1 ou équivalents
- Certificat médical de non contre-indication à la pratique et à l'enseignement de l'Aïkido datant de moins de 3 mois, à l'entrée en formation
- Licence et passeport sportif FFAB à jour.

RECONNUE PAR L'AÏKIKAI SHO HOMBURU DE TOKYO

SIÈGE FÉDÉRAL :

PLACE DES ALLÉES / B3149 BRAS / TÉL. 04 98 05 22 28 / FAX 04 94 69 97 76 / E-MAIL FFAB.AIKIDO@WANADDD.FR

AGRÉMENT MINISTÉRIEL JEUNESSE ET SPORTS N° 06 S 83 DU 7 OCTOBRE 1985 ET DU 3 DÉCEMBRE 2004

WWW.FFAB-AIKIDO.FR

POSITIONNEMENT
CQPAPAM mention AIKIDO

Saison 2011/2012

Fiche à renvoyer à la FFAB avant le 18 Novembre 2011

ETAT CIVIL

Nom : Prénom :
Date de naissance :
Adresse ;
Code Postal : Ville :
Téléphone : Courriel :
Profession : Diplôme scolaire le plus élevé :

PARCOURS AIKIDO

Club : N° affiliation : Ligue :
Nombre d'années de pratique : Grade : N° licence :
Date d'obtention du BF : N° du BF :
Expérience dans l'enseignement (à décrire) :

Merci de fournir une copie du diplôme BF et du 2^{ème} Dan

INSCRIPTION AU POSITIONNEMENT

Le positionnement est obligatoire pour participer à la formation CQP. Il permet d'identifier le profil des stagiaires en prenant en compte les diplômes et expériences, et pourra permettre d'alléger le volume horaire de formation. En revanche, il n'y aura pas de dispense de la certification.

Cochez la case pour inscription au positionnement du 14 et 15 Janvier 2012

- Aix en Provence
- Toulouse
- Paris
- Lyon
- Le Mans
- Nancy

Je joins un chèque de 120 € pour frais d'inscription et de positionnement à l'ordre de la FFAB.

Suite au positionnement, vous devrez vous inscrire à la formation par Unités capitalisables ou par VAE

Date :

Signature :